



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E153103

VALABLE JUSQU'AU 31/01/2025

ÉDITÉ LE 26/01/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON FR57813790730

Siret : 813 790 730 00010

Code NACE : 0000Z

Numéro caisse de congés payés : 8017597

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150653

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150653

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : BCCA2

55 RUE JEAN MOULIN
69300 CALUIRE ET CUIRE

Téléphone : 04 78 08 23 50
Portable :

Site Internet : www.bcca2.fr
E-mail : estelle@bcca2.fr

Responsabilité légale :
BALSAMO ESTELLE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/11/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	28/09/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.